



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

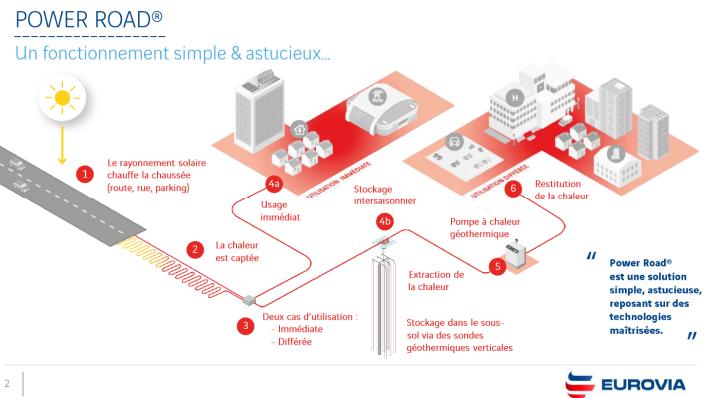
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



EUROVIA



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle
Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H
À la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Admission Muscade

Tombola avec nombreux lots

Entrées
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adultes 18€
Gratuit 10 ans
Enfants 8€

Réervation avant le 12 mai 2025
P.Biaujout : 0626649359
L.Sire : 0626896579

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins



"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1^{er} mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle



AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

Bienvenue à tous

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

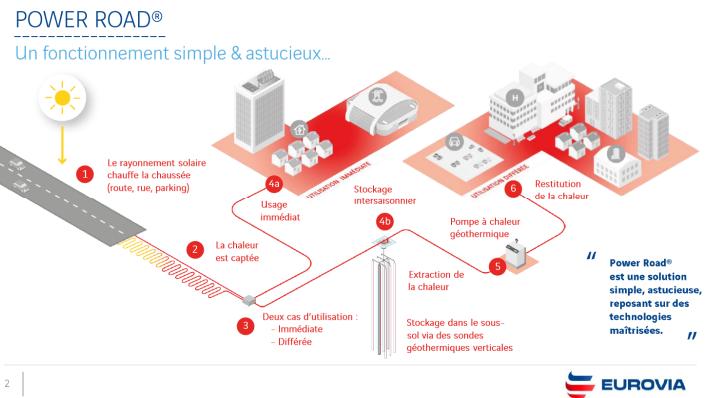
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



EUROVIA



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle
Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H
À la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Admission Muscade

Tombola avec nombreux lots

Entrées
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adultes 18€
Gratuit 10 ans
Enfants 8€

Réervation avant le 12 mai 2025
P.Biaujout : 0626649359
L.Sire : 0626896579

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins



"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1^{er} mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle



AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

Bienvenue à tous

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

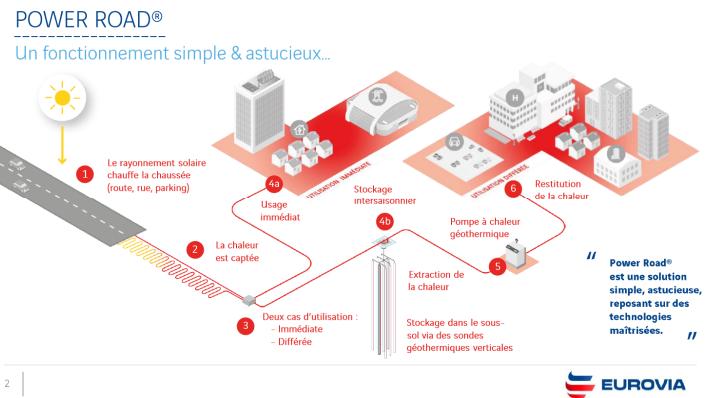
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



EUROVIA



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle
Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H
À la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Tombola avec nombreux lots

Animation Musique

Entrees
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1er mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

BIENVENUE À TOUS

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

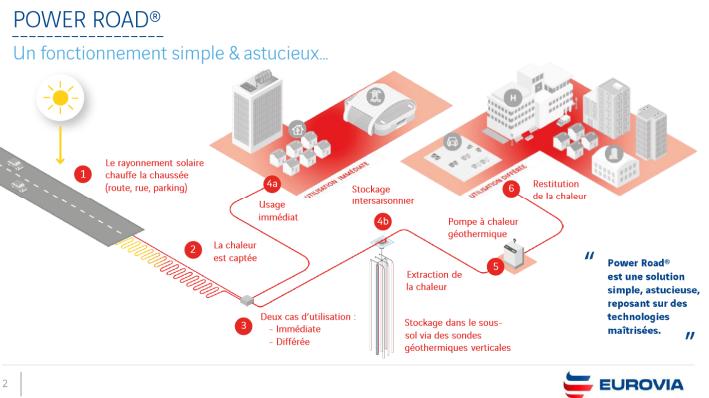
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterà des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle

Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H

Ala salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Admission Muscade

Tombola avec nombreux lots

Entrées
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adultes 18€

Gratuit 10 ans

Enfants 8€

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

Réervation avant le 12 mai 2025
P.Biaujout : 0626649359
L.Sire : 0626896579

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1er mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

BIENVENUE À TOUS

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

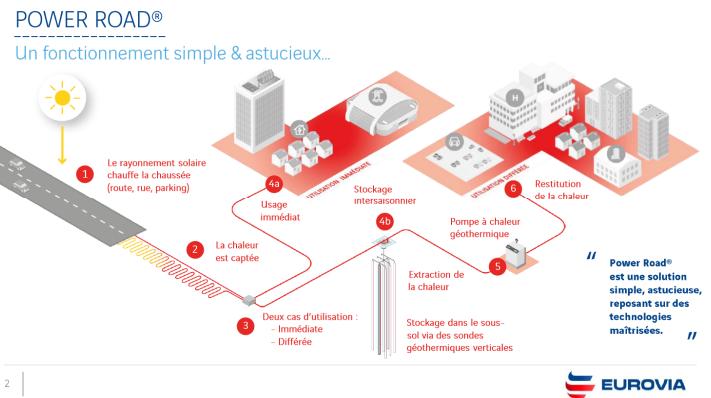
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



INFO
Office de Tourisme
Destination Nord Charente
Antenne de Mansle : 05 45 20 39 91
Antenne de Ruffec : 05 45 31 05 42



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle

Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H

Ala salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Admission Muscade

Tombola avec nombreux lots

Entrées
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adultes 18€

Gratuit 10 ans

Enfants 8€

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

Réervation avant le 12 mai 2025
P.Biaujout : 0626649359
L.Sire : 0626896579

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1er mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

BIENVENUE À TOUS

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

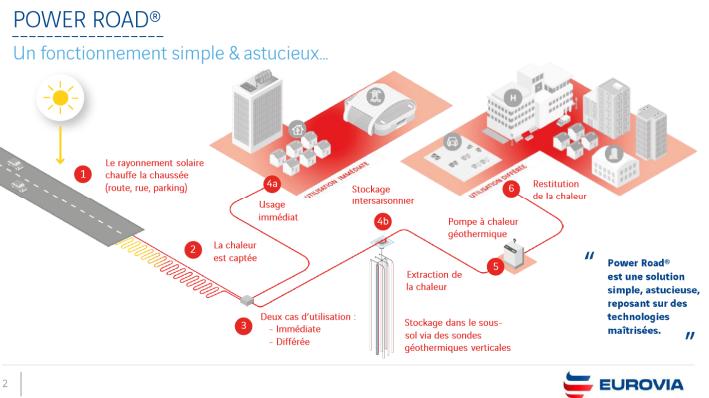
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



EUROVIA



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle
Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H
À la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Tombola avec nombreux lots

Animation Musique

Entrees
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Ne pas jeter sur la voie publique



"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1^{er} mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle



AU MENU



Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris



BONNE VENUE À TOUS

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique





COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N° 281 du 18 avril 2025

Mot du Maire

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2024 qui s'établit à 1 361 886 € en dépense et à 1 456 319 € en recette toutes sections confondues. Un résultat excédentaire repris dans le budget 2025, qui en cette fin de mandat, permet de répondre à tous les engagements de 2020, sans augmenter les taux des impôts locaux.

L'année 2025, avec un budget global voté pour un montant de **1 427 708 €**, finance les actions en cours comme la résidence senior, mais va permettre également d'engager les études sur la géothermie entre autre (voir ci-dessous) et de réaliser l'aménagement du parc de loisirs, ainsi que plusieurs acquisitions. Des engagements financiers qui intègrent également des provisions pour le remplacement d'équipements des différents services et pour la deuxième tranche de la résidence senior.

732 191 € d'investissement sont programmés pour cette fin de mandat soit **223 000 €** de plus qu'en 2024.

Vote du compte administratif 2024 :

Il s'agit de l'exécution du budget en dépenses et en recettes validée par le Trésorier municipal de Ruffec et par le Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement de 2024 sont excédentaires respectivement de **94 432,94 €** et de **188 468,13 €**.

Conformément à la réglementation le vote du compte administratif comprend les financements nécessaires à la complète réalisation des opérations engagées.

Le CA 2024 avec le report de 2023 et les RAR à réaliser pour 2024 s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Section de fonctionnement	413 369,15 €	663 878,81 €	+ 250 509,66 €
Section d'investissement	494 801,58 €	683 269,71 €	+ 188 468,13 €
Restes à réaliser	453 716,00 €	109 171,15 €	- 344 544,85 €
Total	1 361 886,73 €	1 456 319,67 €	+ 94 432,94 €

Le détail du CA 2024 est consultable au secrétariat de la mairie.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2025 :

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux de 2024 afin de ne pas pénaliser les habitants de la commune dans le contexte économique incertain que nous subissons. Les taux s'établissent donc comme suit : Taxe d'habitation pour les résidences secondaires **16,11%**, taxe foncière bâtie **43,89%**, taxe foncière non bâtie **64,38%** et Cotisation foncière des entreprises **21,57%**.



Budget 2025

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le lundi 07 avril 2025 pour un total de 1 427 708,94 €

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
695 517,94 €		695 517,94 €	
Charges à caractère général	132 640,94 €	Produits Service	38 000,00 €
Charges de personnel	235 000,00 €	Impôts et Taxes	98 012,00 €
Autres charges	105 599,00 €	Dotation	129 277,00 €
Charges financières	13 775,00 €	Produit gestion Courante	33 000,00 €
Dotations aux provisions	1 000,00 €	Fiscalité locale	302 796,00 €
Amortissements transférés	10 265,00 €		
Virement section investissement	197 238,00 €	Excédent 2024	94 432,94 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
732 191,00 €		732 191,00 €	
Opérations équipement	206 802,00 €	Dotations, fonds divers	227 048,72 €
Emprunts et dettes assimilées	71 673,00 €	Autofinancement du fonctionnement	197 238,00 €
		Amortissements transférés	10 265,00 €
		Excédent 2024	188 468,13 €
Dép. engagées en 2024 (RAR) Résidence Senior, entretien des voies, provision pour Tranche 2 de la Résidence senior et des réalisations communales	453 716,00 €	Recettes engagées sur 2024 (RAR) Dotations et subventions d'Etat, Europe et organismes Sociaux	109 171,15 €

Nota : Le détail du budget 2025 peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Détail des réalisations communales

- Aménagement de la rue du chalet et stationnement Aussac,
- Acquisition parcelles boisées et régularisation foncière à Ravaud,
- Réfection du muret du parking de Vadalle et joints mur mairie,
- Réfection du muret Ravaud et d'une barrière à Vadalle suite accidents,
- Installation d'une pompe à chaleur bureau de l'Atelier communal et remplacement d'un volet à l'école,
- Provision pour le remplacement matériels de la cantine, équipements scolaires et bureautique mairie,
- Remplacement des 5 sanitaires de l'école,
- Participation Borne recharge rapide pour véhicule électrique parking salle des fêtes,
- Finalisation de la voie douce de Vadalle pour la partie hors terrain de loisirs,
- Réfection de la toiture de la salle des fêtes côté grande salle,
- Etudes et aménagement de la rue du Perat avec implantation d'un éclairage public,

Voirie et stationnement

Le Conseil municipal a décidé de valider le passage à 30 km/h rue de la Duchesse à Ravaud pour tous les véhicules et de mettre en place une signalisation lumineuse au droit du virage de la fontaine.

Sur Aussac, il a été décidé de piétonniser la rue de l'Eglise et de réglementer le stationnement devant l'église. Des potelets seront implantés pour protéger les espaces verts rue du château d'eau avant la borne incendie.

Parc de loisirs de Vadalle

Nous avons prévu avec le soutien de l'Etat et du Conseil Départemental de compléter les jeux existant avec un parcours Robinia conçu par l'entreprise KUBE Aménagement d'Angoulême.



Géothermie

Il s'agit d'un projet permettant de chauffer et de refroidir la salle des fêtes et l'école. Le processus a été mis au point par EUROVIA. Le reste à charge communal serait de 130 000 € HT.

Une étude de faisabilité va permettre d'affiner le projet et d'en décider la réalisation.

Plante en fête

Dimanche 18 mai de 9h à 18h à Puymérle 2^{ème} édition PLANTE EN FÊTE – Vente de plantes et brocante spécial jardin – Restauration sur place à base de produits frais - entrée 2 €.

Cérémonie du 08 mai

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la commémoration de la Victoire de 1945 qui se déroulera à 10h30, dépôt de gerbes sur la stèle du monument Américain (Jauldes), puis sur la stèle du crash de l'avion US (Aussac-Vadalle) et à 11h30 à la Croix d'Aussac suivi du dépôt de gerbes au monument aux morts.

Nous nous retrouverons ensuite au Centre Socioculturel où le vin d'honneur sera servi.

Channel Express III

Retenez la date du **19 juin 2025**, pour la cérémonie en mémoire de l'équipage du Channel Express III, qui permettra cette année de présenter une nouvelle signalétique adaptée au site.

Résidence du Verger

Les personnes intéressées par les logements et qui souhaitent retirer un dossier doivent se présenter au plus tôt en mairie, l'attribution des logements sera décidée très prochainement.

Espace sans tabac

Un espace sans tabac a été créé devant l'entrée de l'école par décision du conseil municipal. En effet dans les espaces régulièrement fréquentés par les enfants, il convient de dénormaliser l'usage du tabac, de promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains et de préserver l'environnement des mégots de cigarettes et des incendies.

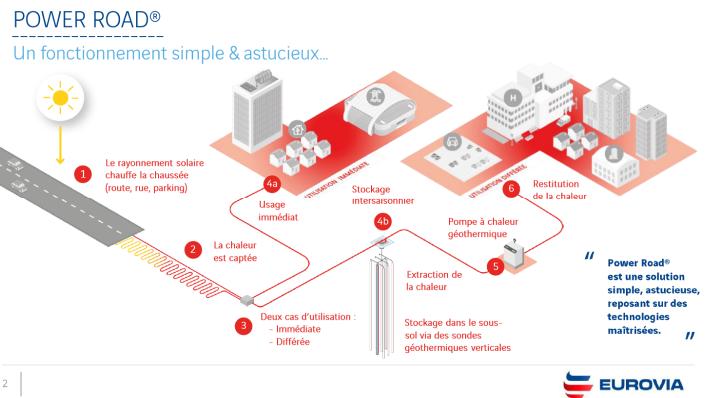
En France, le cancer est la première cause de mortalité générale ainsi que la première cause de mortalité prématuée (avant 65 ans). Parmi les facteurs comportementaux, le tabac est le premier facteur augmentant le risque de développer un cancer et pour un fumeur, le risque d'avoir un cancer du poumon est multiplié par 10 à 15 fois.

Emplois saisonniers

Comme en 2024, la commune recruterá des jeunes sur la période estivale. Ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de plus de 16 ans. Il s'agira pour eux de participer aux travaux d'entretien de la commune. La lettre de candidature et le CV sont à déposer au secrétariat de mairie.

Fête de l'arbre et de la nature

Du 1^{er} au 28 mai 2025 plusieurs ateliers et animations sont prévus sur les communes du Ruffécois. Concernant notre commune le **dimanche 11 mai** à la clairière de Puymérle, spectacle « les secrets de la clairière ». RDV 16h – entrée gratuite.



INFO
Office de Tourisme
Destination Nord Charente
Antenne de Mansle : 05 45 20 39 91
Antenne de Ruffec : 05 45 31 05 42



Brin d'aillet du CFAV

Le Comité des Fêtes d'Aussac-Vadalle vous invite au brin d'aillet du **1^{er} mai** à Puymerle (flyer ci-dessous).

Repas de chasse

La société de chasse d'Aussac-Vadalle vous invite à son repas le **samedi 17 mai** à la Salle des fêtes à partir de 12h00 (flyer ci-dessous).

Repas de la Société de Chasse d'Aussac Vadalle
Samedi 17 Mai 2025 à partir de 12 H
À la salle des fêtes d'Aussac Vadalle

Admission Muscade

Tombola avec nombreux lots

Entrées
Charcuteries et crudités

Plat
Sanglier à la broche et ses mogettes

Fromages

Dessert
Tarte

Merci d'apporter vos couverts

Ne pas jeter sur la voie publique




Adulte : 20 euros
Enfants de 10-18 ans : 10 euros
Gratuit pour les moins de 10 ans

Réervation avant le 12 mai 2025
P.Biaujout : 0626649359
L.Sire : 0626896579

Imprimé par nos soins

"CASSE CROÛTE DU BRIN D'AILLET"

Le jeudi 1er mai 2025 à partir de 12h sur le site de Puymerle à Aussac-Vadalle

AU MENU

Apéritif
Brin d'aillet, grillon, charcuterie
Omelette, aillet, lardons, salade
Fromage
Dessert
Café, vin compris

BIENVENUE À TOUS

Informations et réservations avant le 23 avril 2025 au 0609496824

PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS

Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique



